

## CALENDRIER RECAPITULATIF DU MOUVEMENT SPECIFIQUE NATIONAL

	ENSEIGNANTS	CHEFS D'ETABLISSEMENT D'EXERCICE	CHEFS D'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL	CORPS D'INSPECTION	RECTEUR
<b>Date de début de saisie des vœux</b>	19/11/2019 (12h) + CV + lettre				
<b>Date de fin de saisie des vœux</b>	9/12/2019 (12h) + CV + lettre				
<b>Date de début de saisie des avis</b>		10/12/2019		10/12/2019	10/12/2019
<b>Date de fin de saisie des avis</b>		16/12/2019		18/12/2019	7/01/2020
<b>Date de transmission des avis à la DPE</b>			20/12/2019		
<b>Date de remontée des avis à l'Inspection générale</b>					08/01/2020

Les dossiers de participation au mouvement spécifique devront être retournés distinctement des accusés réception (AR) de participation au mouvement inter-académique général au plus tard le 13 décembre 2019